

More sustainable, resilient, and competitive food systems through the development of intermediate food value chains



## RÉSUMÉ PRATIQUE N°:19

### Impact de la réglementation sur l'innovation

La réglementation doit être prise en compte comme un facteur important influençant l'innovation. L'innovation désigne l'introduction sur le marché d'un produit ou d'un procédé nouveau ou significativement amélioré par rapport à ceux précédemment élaborés. Il s'agit donc d'évaluer en amont des systèmes ou des produits nouveaux, bien encadrés ou non par la réglementation existante selon qu'elles sont radicales ou incrémentales.

Dans le cas du Case Study Français, l'innovation porte essentiellement sur 2 sujets liés :

- Le développement d'une boisson à base de lactosérum non affiné et non traité thermiquement
- La distribution de cette boisson avec un système générant le moins de déchets possibles

L'industrie alimentaire a une vision large du terme réglementaire, qui comprend un grand nombre de facteurs tels que la Sécurité, la Nutrition, la Qualité et la Valeur.

Dans le cas Français, la démarche initiale a porté sur 2 sujets principaux :

- Possibilité de distribuer en Vrac ou en bouteilles réutilisables des produits qui peuvent être considérés comme des produits laitiers (car contenant du lactosérum)
- Revue des exigences réglementaires concernant la vente en vrac et en bouteilles réutilisables

Enfin l'étude de la réglementation doit aussi prendre en compte et prévoir les lois susceptibles d'être appliquées dans les années qui viennent. Ces lois peuvent venir brider l'innovation, mais aussi l'encourager. C'est le cas de lois Françaises récentes (AGEC, EGALIM, ...) qui encadrent et encouragent l'économie circulaire et le réemploi.

Pour résumer, en amont de l'étude des innovations il faut s'assurer :

- De respecter les lois existantes, socles de la Distribution
- De prendre en compte les lois prévues et prévisibles, pour anticiper l'intérêt que va apporter l'innovation

### Auteurs

Charles ALLART

### Affiliation

PETREL

### Contacteur

Charles.allart@petrel.fr

### Utilisateurs finaux

industrie & vente au détail, décideur politique, fournisseur de technologie

### Pays

France, Europe



FAIRCHAIN project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No. 101000723.

More sustainable, resilient, and competitive food systems through the development of intermediate food value chains



## RÉSUMÉ PRATIQUE N°:19

### Informations complémentaires/Liens

DELIVERABLE D4.4

 [FairchainEU](#)  
 [FAIRCHAIN EU](#)  
 [www.fairchain-h2020.eu](http://www.fairchain-h2020.eu)

SUR FAIRCHAIN

Tous les résumés de pratique préparé par FAIRCHAIN peut être trouvé [ici!](#)

Le projet FAIRCHAIN lancé en 2020 et coordonné par INRAE, développe les filières alimentaires intermédiaires dans les filières fruits et légumes et produits laitiers. Grâce à des innovations technologiques, organisationnelles et sociales et en développant des modèles commerciaux, FAIRCHAIN permettra aux petites et moyennes entreprises de se développer pour fournir des produits alimentaires frais, durables et de haute qualité aux consommateurs au niveau régional.

### FAIRCHAIN PARTNAIRES



### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce résumé de pratique reflète uniquement le point de vue de l'auteur. Le projet FAIRCHAIN n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient. Licence : [CC BY 4.0 DEED](#)



FAIRCHAIN project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No. 101000723.